BONNES PRATIQUES & LEÇONS APPRISES

BONNE PRATIQUE: MONTAGE INSTITUTIONNEL ET PROCÉDURES DE GESTION

La Coopération suisse apporte un appui technique et financier dans le secteur de la culture à des opérateurs culturels, au Ministère en charge de la culture et au Fonds de développement culturel et touristique (FDCT).

Depuis 2007, le PASEC a mobilisé près de 4 milliards FCFA pour la culture. Le principe du soutien est basé sur la notion de contrepartie établie dans le cadre du PASEC sur une base contractuelle. Ceci n'exclue pas les appuis ponctuels de micro-projets de partenaires de manière cyclique une fois tous les 5 ans. Pour les micros projets, la contribution peut atteindre 80%.

BONNE PRATIQUE: STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE

∟a stratégie d'intervention de la Suisse dans le secteur de la culture est construite autour des pilliers suivants :

- Diagnostic et élaboration participative du programme d'appui au secteur de la culture : la Suisse ne promeut pas sa culture au Burkina. Conforme à sa politique du 1% culturel, elle élabore un programme d'appui au secteur qui tient compte de l'alignement aux priorités nationales et aux besoins des partenaires soutenus.
- Contributions techniques et financières aux plans d'actions de partenaires de la culture : la Suisse soutient à hauteur d'au moins 50% des plans d'actions des partenaires. Il est établi en moyenne sur une durée de 3 ans. PASEC a privilégié l'appui aux filières Théâtre et cinéma à travers plusieurs phases successives durant 15 ans. Des appuis ponctuels hors programme sont aussi pratiqués à travers le financement de petites actions innovantes et structurantes.
- Contributions fongibles au FDCT : la Suisse soutient la promotion de la décentralisation culturelle à travers le FDCT. Les initiatives culturelles des jeunes et des femmes sont particulièrement ciblées grâce aux appels à projets. Les appuis intègrent la thématique de paix, de cohésion sociale et de lutte contre l'extrémisme violent.
- Inclusion et prise en compte de thèmes transversaux : le genre, la jeunesse, les droits, la gouvernance, les personnes déplacées internes font parties des thèmes transversaux et cibles promus dans les appuis.
- Transfert des compétences de développement professionnel des acteurs et actrices : la Suisse promeut le renforcement des capacités, la mise en réseau des acteurs/trices culturels pour des apprentissages intergénérationnels, la solidarité interculturelle ainsi que pour la réduction des dépendances.
- Partenariat stratégique avec l'Etat et autres partenaires techniques et financiers : à travers le dialogue politique, la Suisse mène le plaidoyer pour le renforcement du système national de professionnalisation, de décentralisation et de financement durable des acteurs de la culture. Elle participe aux comités de revue et reste flexible pour la contribution à des initiatives culturelles communes avec d'autres bailleurs de fonds.

LECONS APPRISES

La mise en oeuvre du PASEC a permis de tirer les leçons suivantes

- Contributions pertinentes des acteurs et actrices de la culture pour la paix et la cohésion sociale : les opérateurs culturels ont une grande capacité de créativité et de résilience au contexte difficile. Ce sont des acteurs engagés à soutenir pour en améliorer la capacité d'action, le professionnalisme ainsi que l'enracinement de la citoyenneté responsable ;
- La dépendance des opérateurs culturels aux financements extérieurs : les appuis financiers dans le secteur de la culture sont rares et la compétition très élevée pour l'accès aux subventions des partenaires ou du FDCT. La dépendance à un partenaire est courante, source d'iniquité et peu rassurante. La définition d'un mécanisme approprié de financement des opérateurs culturels majeurs s'avère prioritaire et primordiale pour la viabilité des investissements ;
- La synergie et la complémentarité nécessaires entre les opérateurs culturels : la mise en commun des efforts entre les acteurs dans une dynamique d'apprentissage intergénérationnel est pertinente et propice à améliorer l'atteinte d'effets impacts plus importants, efficients, structurants et durables. Elle est souhaitée pour élargir les appuis à plus de filières culturelles dont des formats pour jeunes (slam, humour, animation vidéo, etc.) ;
- La revalorisation de la place cruciale de la culture dans les politiques publiques : le secteur de la culture mobilise une frange importante de la jeunesse et est au cœur de l'éducation sociale. Il est de plus en plus influencé par d'autres facteurs de communication tels que les réseaux sociaux et les médias. La revue et l'augmentation des ressources au secteur de la culture demeure d'importance nationale dans le contexte actuel de lutte contre l'extrémisme violent et la radicalisation.



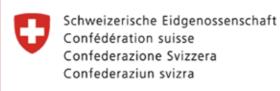






Les programmes culturels de la DDC:

- Soutiennent les fruits du développement dans des domaines tels que l'inclusion sociale, les droits de l'homme, l'éducation, la société civile, le développement économique et la participation démocratique ;
- Abordent des questions sociales ou politiques délicates grâce au langage de l'art, créant un espace de dialogue et favorisant un climat de tolérance ;
- Mettent en contact la DDC avec des acteurs de la société civile, des créatifs et des citoyens différents que ceux qui sont impliqués dans les autres programmes de développement ;
- Permettent de tester de nouvelles idées en toute sécurité, parce qu'un échec artistique est décevant mais pas dangereux, et génèrent ainsi de nouveaux partenariats et projets innovants.



Bureau de Coopération suisse et agence consulaire au Burkina Faso

01 BP 578 Ouagadougou 01 Quartier zone du bois

Tel: +226 25 36 95 06/07 Lync: +41 58 4810878

web: www.cooperation-suisse.admin.ch/burkinafaso

COOPÉRATION SUISSE AU BURKINA FASO



Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra

PROGRAMME D'APPUI AU SECTEUR DE LA CULTURE

OBJECTIFS

PERFORMANCES

BONNES PRATIQUES & LECONS APPRISES

La Coopération suisse accompagne le secteur de la culture au Burkina depuis plusieurs années à travers le Programme d'appui au secteur de la culture du Burkina Faso (PASEC).

En effet, depuis 2007 sous forme d'appui-programme, des opérateurs culturels ont bénéficié de l'appui de ce fonds et ont contribué à la consolidation de la démocratie, l'éducation citoyenne, la bonne gouvernance, la cohésion sociale et la paix.

Le PASEC est une contribution de la Coopération suisse au secteur de la culture. Le Burkina Faso est confronté à d'énormes défis de développement social, politique et économique. Il est, depuis les Indépendances, à la recherche de repères solides pour ancrer ces différents processus de développement.

Dans ce contexte, le facteur culturel joue un rôle de premier plan.

En effet, tout développement social, politique ou économique constitue une expression de choix, de façon de penser et d'agir en lien direct avec les substrats culturels.

La culture est ce qui sous-tend tous les processus de développement portés par les populations, elle participe à la construction d'une citoyenneté responsable et assumée.



L'objectif général du PASEC

Les acteurs du secteur de la culture, dont les jeunes et les femmes en son sein, améliorent durablement leur capacité à renforcer l'éducation citoyenne, la bonne gouvernance, la cohésion sociale et la paix.

Les objectifs spécifiques du PASEC

- Les opérateurs culturels participent à la construction de la citoyenneté dans l'ensemble du pays et assurent la promotion de la contribution artistique des jeunes et des femmes ;
- Les opérateurs culturels partenaires améliorent leurs capacités de gestion et diversifient leurs ressources pour assurer leur pérennité ;
- L'Etat et son fonds culture renforcent l'offre d'appuis techniques et financiers adaptés aux besoins des opérateurs culturels d'envergure nationale d'une part, et aux initiatives culturelles des jeunes et des femmes d'autre part.

Partenaires d'exécution du PASEC

- ·CITO
- -CARTEL
- Institut Imagine
- •Génération Créative
- •FDCT
- •Compagnie Falinga
- •Espace Gambidi
- -MCAT
- •Musée d'eau/Ouaga
- -Ciné Guimbi/Bobo
- -AFANAC Cirque/Ouaga)



es phases 1 et 2 du PASEC ont eu le mérite d'avoir contribué à la régularité et à la qualité des spectacles produits. Les hématiques abordées ont montré la capacité des opérateurs culturels à participer à la formation et à l'expression d'une opinion publique sur des enjeux de développement du Burkina Faso notamment sur les questions de gouvernance et de citoyenneté. Le soutien des acteurs culturels dans la mobilisation de ressources financières et dans la gestion de leurs institutions culturelles a permis aussi de libérer du temps pour la création artistique qui impacte positivement sur la qualité des produits.

Les défis qui se posaient à la fin de ces deux premières phases sont la prise en compte du genre, le renforcement de la société civile et la lutte contre la pauvreté par une amélioration de l'employabilité, de l'entrepreneuriat de la jeunesse burkinabé et de accroissement de la production artistique dans les domaines de l'audiovisuel et du théâtre.

e PASEC 3 a contribué à l'amélioration des ressources humaines, financières et matérielles des opérateurs leur permettant de pénéficier d'une gestion professionnelle et d'accroître leurs capacités de planification et de développement stratégique. Cette phase a vu aussi l'émergence d'interlocuteurs crédibles et compétents dans le domaine du Cinéma et du théâtre. Une diffusion assez remarquable des spectacles de théâtre et des œuvres cinématographiques dans les villes, les campagnes et au-delà du Burkina, est effective compte tenu de l'amélioration de la qualité et du nombre des créations. Un programme de formation professionnelle dans les métiers artistiques, administratifs et techniques est mis en œuvre et a permis de renforcer les capacités opérationnelles des professionnels des métiers du théâtre et du cinéma.

Malgré cet état de fait assez reluisant, la mise en place de mécanismes pérennes et équitables de financement des actions culturelles, la structuration de l'offre de formation et le renforcement de la professionnalisation des acteurs ainsi que l'amélioration de la qualité des œuvres sont restés de grands défis à relever par l'ensemble des opérateurs bénéficiaires.

Le PASEC 4 a permis la formation d'acteurs et actrices culturels formés en création, production, communication et diffusion avec une diversification des thématiques (éducation culturelle, lutte contre les inégalités entre hommes-femmes et promotion des droits citoyens, etc.). Dans cette phase, un projet structurant a été porté par les opérateurs avec l'accompagnement de la Coopération suisse. Il s'agit du projet de certification des formations en théâtre et cinéma. C'est au cours de la même phase que le renforcement du financement public (création et opérationnalisation du Fonds de Développement Culturel et Touristique) de la culture et l'accompagnement des opérateurs pour une diversification de leurs possibilités de financement ont été actés. Les défis à relever à cette phase sont en lien avec la formation, la création, la diffusion, l'insertion socio-professionnelle dans les

domaines du cinéma et du théâtre et avec le renforcement institutionnel des opérateurs.

Les succès à prendre en compte dans la mise en œuvre du PASEC 5 sont relatifs à la production et la diffusion d'œuvres artistiques de qualité au niveau des centres urbains et ruraux, notamment pour un public jeune ; et le renforcement des capacités

Aussi, les Opérateurs culturels bénéficiaires, dans cette phase en cours, intensifient la recherche de financements pour la pérennisation des activités et par ricochet des structures. On note entre autres des actions de renforcement des capacités organisationnelles et le suivi-évaluation des projets culturels.

Enfin, on relève la confirmation de l'utilité de l'outil de financement qu'est le FDCT avec des appels à projets orientés vers des initiatives culturelles de jeunes et de femmes. Cette phase promet en outre de poser clairement les tenants et aboutissants du projet de l'Etat burkinabè à identifier et à soutenir des opérateurs culturels d'importance nationale afin de garantir la continuité de

les défis de la phase 5 à prendre en considération.

Les défis qui se posaient aux phases précédentes sont la prise en compte du genre, le renforcement de la société civile et la lutte contre la pauvreté par une amélioration de l'employabilité, de l'entrepreneuriat de la jeunesse burkinabé et de l'accroissement de la production artistique dans les domaines de l'audiovisuel et du théâtre.

Focus sur les résultats atteints

- Une amélioration des capacités de créativité et de diffusion des opérateurs culturels : au moins 304 œuvres produites et diffusées. Cela a été rendu possible grâce à l'appui continue de l'équipe du programme de la Coopération suisse. Aussi des renforcements de capacités ont été diversifiés en fonction des besoins notamment en planification, fundraising, montage de projets d'appel à projets international, gestion administrative et
- L'émergence d'un noyau d'opérateurs culturels d'influence nationale dénommé la plateforme Plus Loin Ensemble (PLE). PLE a facilité la recherche de financement commun (projet Mirages et perditions, voire des co-productions artistiques) et le portage du dialogue politique avec l'Etat (accès à des financements pour les opérateurs majeurs, certification des formations et décentralisation culturelle) ;
- La valorisation artistique permettant la contribution active des opérateurs culturels à l'éduWcation citoyenne pour l'amélioration de la gouvernance, de la démocratie et de l'Etat de droit. Avec plus de 1000 femmes et jeunes soutenus, les appuis culturels ont été particulièrement promus dans une
- La décentralisation des appuis culturels pour toucher les quartiers périphériques et les zones rurales dans toutes les régions du Burkina : exemple des Cellules Relais d'Action Culturelle (CRAC) présentes à Ouaga, Koudougou, Ouahigouya et Fada qui ont inspiré la création d'autres centres culturels (Pam-Taabo à Saaba, Théâtre Soleil à Cissin). La décentralisation culturelle a été accélérée avec l'appui au FDCT depuis

2016 qui a élargi le soutien à plus de filières culturelles.

• La prise en compte du genre et de la jeunesse : l'accès des femmes à des postes de responsabilité dans la gestion administrative et la gouvernance des structures culturelles a été progressivement améliorée. Des cellules genre ont été créées auprès d'opérateurs culturels. Des initiatives spécifiques dirigées avec la forte implication des femmes telles que le FIRHO, l'orchestre les Sirènes du Faso, la production cinématographique de femmes promues connaissent des succès.



éfis du programme

- Dépendance financière de certains Opérateurs directs vis-à-vis de l'appui financier du Bureau de la Coopération suisse malgré les efforts de diversification des ressources :
- Faible capacité technique de gestion de projet culturel et de mobilisation
- Stabilisation du FDCT comme réponse structurelle et pérenne de la problématique du financement de la culture au Burkina Faso ;
- La décentralisation de la diffusion mais aussi celle de la création portée par des acteurs locaux :
- La prise en compte effective de la formation artistique et culturelle dans les ordres d'enseignement.

Récapitulatif des performances du PASEC

Oeuvres créées ou réalisées	004
	304
Oeuvres diffusées	583
Oeuvres diffusées à Ouaga	333
Oeuvres diffusées en province	111
Oeuvres diffusées à l'étranger	32
Personnes ayant participé à des spectacles/diffusions	13 088 996
Femmes ayant participé à des diffusions	2 578 333
Formations	836
Personnes formées	7 582
Femmes formées	2055
Jeunes formés	570

NB: l'appui de la Coopération suisse a toujours privilégié la prise en compte des activités culturelle et

Les Performances financières du programme

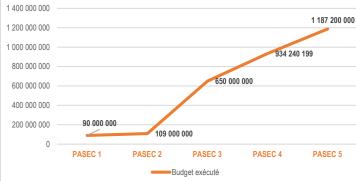
Le programme a permis de mobiliser sur la période 2007-2022 des appuis financiers importants comme l'indique le tableau ci-dessous. C'est en effet six millions huit cent mille francs suisses soit plus de trois milliards de francs CFA qui ont été mis à la disposition des opérateurs culturels bénéficiaires du PASEC. Ce montant ne prend ni en compte toutes les allocations accordées aux initiatives pertinentes et ponctuelles, ni l'appui pionniel apporté au Fonds de développement culturel et touristique avec plus de 550 000 000 de FCFA. La mission estime que la contribution de la Coopération suisse au secteur de la culture peut s'évaluer aisément autour de 4 milliards de FCFA.

Financement des Opérateurs de mise en œuvre du PASEC

Contribution financière prévue par le Bureau de Coopération suisse	Montant total reçu du Bureau de Coopération suisse
700 000	199 000 000
1 500 000	1 121 000 000
2 200 000	1 200 000 000
2 400 000	717 273 673
6 800 000	3 237 273 673
	700 000 1 500 000 2 200 000 2 400 000

La contribution du Bureau de Coopération suisse au financement de la culture comme on peut le remarquer a été croissante du premier PASEC au dernier en cours d'exécution. Les Opérateurs ont du même coup bénéficié de facon croissante de l'appui financier du Bureau de Coopération suisse comme l'indique le graphique ci-dessous

Evolution de l'appui financier du Bureau de Coopération suisse



Source : Bureau de Coopération suisse 202

d'insertion socioprofessionnelle des artistes particulièrement des jeunes et des femmes.

La situation sécuritaire et celle socio-politique (consultations électorales 2020) de même que la pandémie à COVID-19 constituent

PASEC: Programme d'Appui au Secteur de la Culture